

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT ENCLOS LATÉNIEN SUR LA « ZAC DU MONNÉ » À ALLONNES (SARTHE)

Antoine DAVID (Évéha)

avec la collaboration de Guillaume BRON (Évéha – UMR 6566 CReAAH),
Océane LIERVILLE (Évéha – UMR 6566 CReAAH) et Florian SARRESTE (Évéha – EA 3811 HeRMA)

Le projet d'aménagement d'une ZAC au sud de la commune d'Allonnes, en périphérie sud-ouest du Mans, a entraîné la réalisation d'un diagnostic en deux tranches (Doyen 2009 ; Doyen 2010). La première a donné lieu à deux prescriptions de fouilles, conduites par l'Inrap en 2010 (Carpentier, Lefort 2012 ; Carpentier, Séhier 2012). La seconde a engendré la prescription d'une nouvelle fouille, réalisée par le bureau d'études Évéha au printemps 2016 ; si des occupations allant de l'âge du Fer à l'époque moderne, quasiment sans discontinuité, ont été mises en évidence, seule la plus ancienne, en l'occurrence un établissement enclos de La Tène finale, sera ici présentée (Fig. 1).

Localisé dans la partie ouest de l'emprise, cet enclos adopte une forme trapézoïdale délimitant

une surface interne d'environ 4600 m². Sur l'ensemble de son tracé, le fossé principal a été observé sur une largeur comprise entre 1,88 et 3,03 m à l'ouverture, pour une profondeur allant de 0,54 à 1,20 m sous le niveau de décapage. Il adopte un profil de creusement en V, plus ou moins régulier. Si au moins deux grandes phases de comblement ont pu être distinguées, les coupes relevées témoignent surtout de nombreuses reprises correspondant très vraisemblablement à plusieurs entretiens et/ou curages, voire à des recreusements du fossé. Un pendage général du fond de l'est vers l'ouest et, plus léger, du nord vers le sud, correspondant au faible pendage naturel du terrain, a été enregistré. L'aire interne de l'enclos est divisée en deux espaces distincts (2000 m² à l'ouest ;

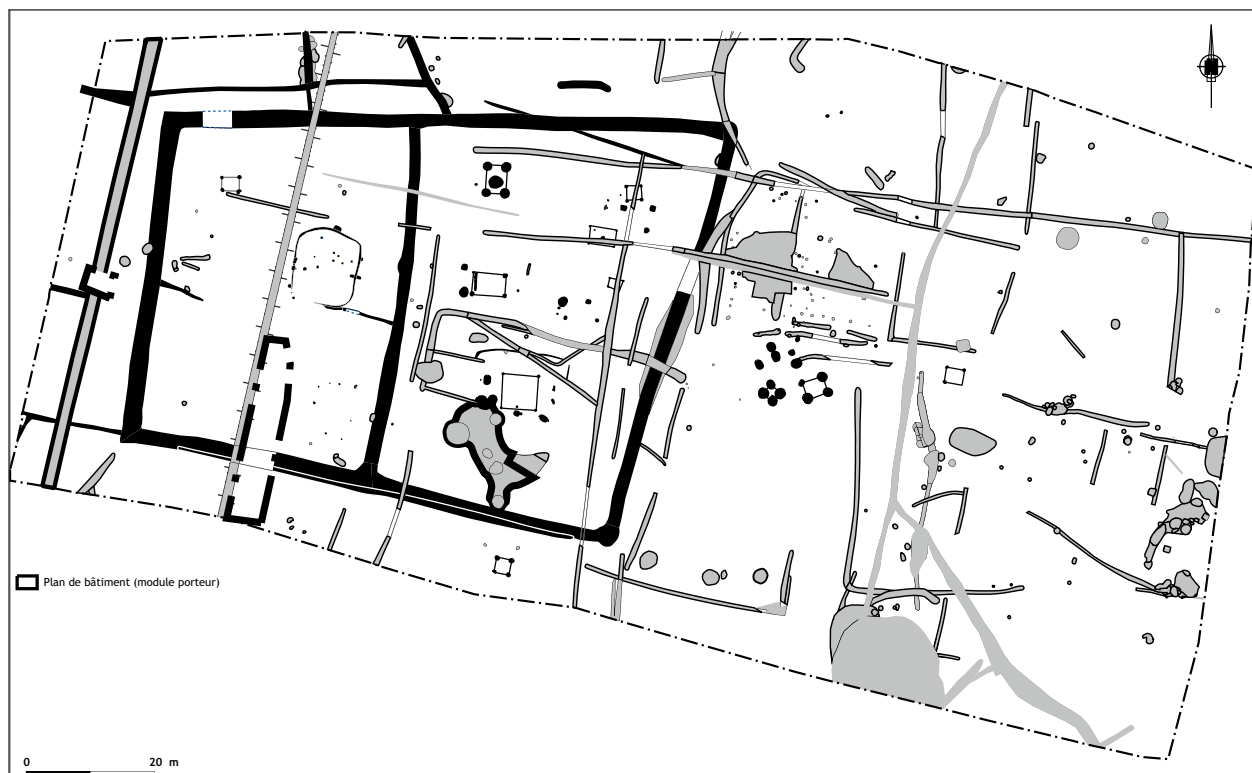


Fig. 1 : Allonnes (72) « ZAC du Monné – tranche 2 » : Plan des vestiges ; en noir, les structures datées de La Tène finale

2600 m² à l'est) par un fossé de partitionnement. Sa largeur à l'ouverture varie de 1,54 à 2,36 m, pour une profondeur allant de 0,36 à 0,98 m. Une telle amplitude dans les mesures s'explique non seulement là encore par diverses reprises, mais aussi et surtout par l'existence de plusieurs états de ce fossé de partitionnement.

Les sondages pratiqués dans les fossés de l'enclos nous permettent en effet d'en restituer un tracé originel légèrement différent de celui qu'il montre dans l'état où il est apparu au décapage. Deux interruptions du tracé ont pu être mises en évidence pour le fossé principal : la première dans la branche ouest, sur une largeur d'à peine 1 m ; et la seconde dans la branche est, d'une largeur de 1,60 m. Elles semblent n'avoir disparu au profit d'un tracé continu que lors de la dernière phase de fonctionnement du fossé. Plusieurs interruptions ont également été observées dans le fossé de partitionnement. À l'origine, le partitionnement de l'aire interne de l'enclos était donc assuré par plusieurs tronçons de fossés, qui s'organisent en deux parties distinctes séparées par une large interruption : au sud, trois courts tronçons de longueur inégale (4,50 à 10 m) ; au nord, un unique tronçon de fossé d'environ 26 m de longueur. Là encore, la jonction des tronçons du fossé de partitionnement entre eux et avec l'enclos n'a été opérée que dans sa dernière phase de fonctionnement.

Plusieurs plans de bâtiments sur poteaux ont par ailleurs pu être reconnus et attribués au Second âge du Fer, que ce soit dans l'aire interne ou à l'extérieur de l'enclos. Ils peuvent être globalement répartis en deux catégories. D'une part, huit petites constructions sur quatre poteaux porteurs, de surface inférieure à 12 m². Traditionnellement interprétées comme des greniers aériens, elles peuvent néanmoins correspondre à une multitude de petites constructions annexes particulièrement fréquentes sur les établissements ruraux (Maguer, Robert 2013). Les bâtiments reconnus à l'extérieur de l'enclos s'intègrent exclusivement dans cette catégorie, ce qui renforce leur interprétation comme lieu de stockage, à proximité notamment des espaces cultivés.

La seconde catégorie rassemble trois bâtiments pour lesquels il semble pertinent de proposer une restitution à plan centré et paroi rejetée, même si les indices allant en ce sens restent ténus. Pour les deux premiers, ces indices se résument en l'occurrence à l'emplacement d'un trou de poteau à l'extérieur du module principal

et de gabarit moindre, qui aurait pu matérialiser l'emplacement d'une porte. La surface exacte alors couverte par ces bâtiments reste toutefois très hypothétique (respectivement environ 37 et 57 m² dans les configurations proposées). Le troisième semble un peu plus évident. Il se compose d'un module quadrangulaire sur quatre poteaux de 5,40 m de côté. Immédiatement à l'est s'inscrivent deux structures globalement oblongues très semblables, distantes d'environ 1,20 m. Leur forme et leur emplacement invitent à y reconnaître des structures marquant l'entrée d'un bâtiment à paroi rejetée dont les quatre trous de poteau précédemment évoqués formeraient le cadre principal. Là encore, en l'absence de toute trace de la paroi, il semble de prime abord délicat de restituer avec certitude la surface couverte par ce monument. Toutefois, dans ce cas précis, les structures d'entrée sont implantées à 2,70 m du cadre principal, soit une distance correspondant exactement à la moitié de celle séparant les poteaux porteurs ; on peut de fait envisager une figure géométrique régulière ayant servi de base dans la construction et restituer ainsi un bâtiment carré où la paroi serait à équidistance du cadre porteur, autrement dit d'une surface totale d'environ 117 m² (Fig. 2). Par ailleurs, immédiatement au nord se dessine un fossé peu large en agrafe qui semble venir enceindre le bâtiment. Outre une fonction drainante, ce fossé semble venir isoler physiquement ce bâtiment des autres constructions un peu plus au nord et ainsi accentuer sa singularité qui se manifestait déjà au travers de ses dimensions plutôt imposantes.

Un autre ensemble un peu particulier se dessine dans la partie occidentale de l'enclos. Il se définit par un fossé, très arasé, dessinant au sol un plan globalement sub-quadrangulaire. Son tracé est interrompu dans l'angle sud-ouest. La surface ainsi enclose couvre une superficie d'environ 100 m². Dans son aire interne, plusieurs creusements identifiés comme des trous de poteau ont été reconnus. Ils adoptent des dimensions assez variables et ne présentent aucune organisation cohérente. Néanmoins, l'arasement dont certains témoignent, ainsi que les nombreuses perturbations dans ce secteur, permettent d'envisager que plusieurs structures aient disparu ou du moins n'aient pu être identifiées. La question de la nature exacte de cet ensemble subsiste : au vu des comparaisons dont nous disposons dans l'ouest de la France pour le Second âge du Fer, il pourrait parfaitement être interprété comme bâtiment à tranchée de fondation de parois, sans toutefois de certitude définitive.

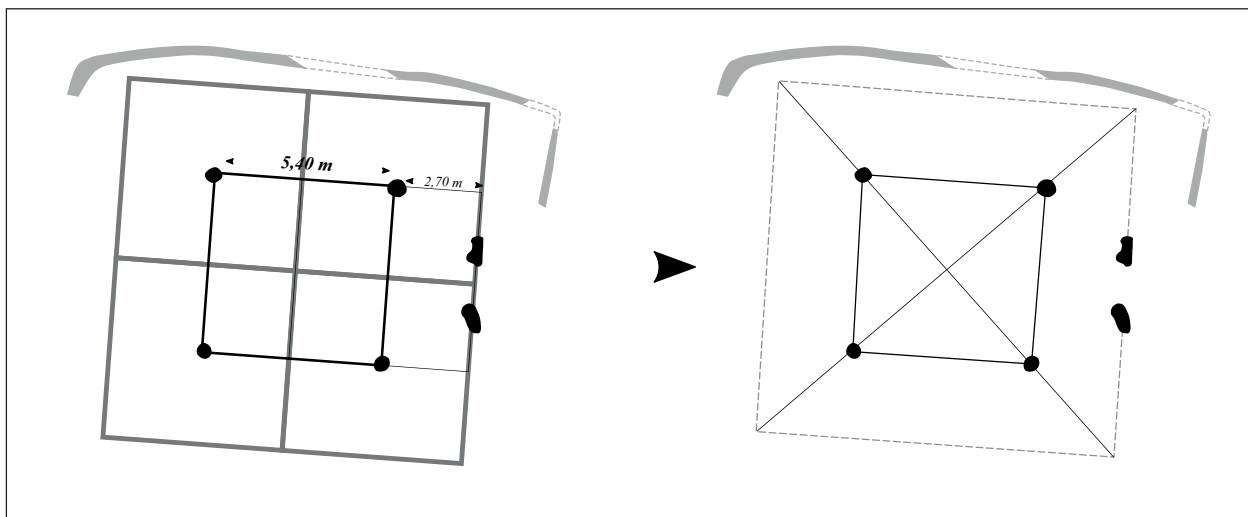


Figure 2 : Allonnes (72) « ZAC du Monné – tranche 2 » : Hypothèse de restitution du grand bâtiment à plan centré et paroi rejetée.

Pour l'ensemble de l'établissement, les datations radiocarbone obtenues, sur des échantillons provenant de quatre bâtiments et du fossé de partitionnement de l'enclos, couvrent principalement le II^e et la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, soit l'ensemble de La Tène finale.

Le mobilier recueilli est quantitativement faible et se trouvait quasi exclusivement dans les fossés de l'enclos, et plus particulièrement dans le fossé de partitionnement. Il s'agit essentiellement de mobilier céramique. Les formes sont peu nombreuses mais s'intègrent bien aux corpus régionaux connus pour La Tène finale et se révèlent assez proche des formes retrouvées par exemple sur le site d'Yvré l'Évêque « Le Grand Aulnay », daté de La Tène D2 (Vacher, Bernard 2003). On retrouve en outre quelques céramiques dont la forme renvoie au répertoire laténien mais dont la pâte s'apparente aux productions antiques, d'autres formes à l'inverse renvoyant clairement au répertoire romain (un pot à col concave et un vase tonnelet) et la présence d'une lèvre de *dolium*, le tout laissant envisager un abandon de l'établissement après la Conquête, probablement à la période augustéenne. Les importations se limitent aux amphores vinaires, en quantité notable sans être exceptionnelle (NR : 179 ; NMI: 6). Un lot conséquent de plaques-foyer a également été recueilli (236 restes pour presque 20 kg), caractéristique récurrente des établissements ruraux laténiens de l'Ouest de la France.

Une quantité importante de scories a par ailleurs été récoltée. Néanmoins, leur étude a révélé qu'il s'agit en très large majorité de scories de réduction directe et plus précisément de déchets issus de bas fourneaux à scorie piégée ; or cette

technique semble régionalement spécifique à une période couvrant la fin du premier et le tout début du Second âge du Fer. La datation radiocarbone obtenue par l'analyse d'un charbon piégé dans une de ces scories fournit d'ailleurs un intervalle le plus probable couvrant le Hallstatt C-D1. Par conséquent, il est fort probable que des bas fourneaux à scorie piégée datant du premier âge du Fer aient existé sur l'emprise, à l'instar de ceux reconnus sur la fouille de la « ZAC du Monné – tranche 1 » (Zaour dans Carpentier, Séhier 2012, p. 67-76), et furent détruits par l'implantation de l'enclos laténien. Seuls quelques restes sont associés à une activité de post-réduction et pourraient évoquer une activité métallurgique en lien avec l'établissement laténien, de façon toutefois très hypothétique.

L'étude de la répartition des mobiliers (céramiques, amphores et plaques-foyer) fait en outre clairement apparaître des concentrations de rejets dans les fossés au niveau des trois bâtiments à paroi rejetée et contribue à dessiner un schéma de l'organisation spatiale de cet établissement. Ainsi, la partie orientale de l'enclos serait scindée en trois espaces : un premier qui serait réservé à l'habitation principale, matérialisée par le plus grand bâtiment autour duquel se concentrent le plus massivement les rejets, et son espace privatif ; un deuxième également à vocation domestique, rassemblant les deux autres bâtiments à paroi rejetée ; et un troisième plutôt voué au stockage avec trois greniers. L'organisation de la partie occidentale de l'enclos est plus délicate à cerner, notamment du fait du doute subsistant sur l'interprétation du bâtiment à tranchée de fondation de parois. Cet espace pourrait être envisagé comme dévolu au pacage du bétail, la puissance

du fossé et un talus protégeant les animaux et les résidents pouvant ainsi en assurer plus facilement le contrôle. La tenue de toute autre activité ne laissant aucun vestige archéologique – notamment dans le domaine agropastoral – dans cette zone reste envisageable. Les espaces extérieurs à l'enclos sont quant à eux généralement considérés comme dévolus aux cultures, au pacage – du moins journalier – des animaux voire à la tenue d'activités diverses reléguées en dehors de l'espace habité. Quoi qu'il en soit, les vestiges trahissant ces emplois sont particulièrement ténus voire inexistant, aucune structure archéologique n'y étant spécifiquement associée si ce ne sont les quelques greniers épars et les fossés de parcelle.

L'établissement enclos reconnu sur la « ZAC du Monné – tranche 2 » correspond à une forme d'occupation désormais bien connue et répandue sur tout le territoire pour le Second âge du Fer : une dizaine d'établissements enclos laténiens ont à ce jour été fouillés dans le département de la Sarthe, dont quatre sur la seule commune d'Allonnes. Ces derniers sont en outre contemporains, s'implantant et fonctionnant tous les quatre à La Tène finale. Une telle proximité d'établissements enclos de chronologie identique démontre une structuration réfléchie du territoire au moins dès la fin du Second âge du Fer. Ce maillage d'établissements agropastoraux pourraient potentiellement s'intégrer directement dans la sphère d'influence du chef-lieu de cité des Aulerques Cénomans qu'est Le Mans (Rémy 2016) ou même d'une potentielle agglomération secondaire qui s'étendrait à Allonnes à La Tène finale (Brouquier-Reddé, Gruel 2004).

Carpentier V., Séhier É., 2012. Allonnes (Sarthe), ZAC du Monné Tranche 1 « site antique » (ZI 3a, 3b, 40, 45, 52 et 66). Établissements et parcellaires de l'âge du Bronze à l'an mil au sud du Mans. Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive. Nantes, Inrap, SRA Pays-de-la-Loire

Doyen D., 2009. Allonnes (Sarthe), ZAC du Monné - Tranche 1. Rapport de diagnostic archéologique. Nantes, Inrap, SRA Pays-de-la-Loire

Doyen D., 2010. Allonnes (Sarthe), ZAC du Monné - Tranche 2. Occupations de La Tène finale et gallo-romaines de la ZAC du Monné. Rapport de diagnostic archéologique. Nantes, Inrap, SRA Pays-de-la-Loire

Maguer P., Robert G., 2013. La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France. In Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T. dir. L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz. Bordeaux, Ausonius Éditions, 247-258 (Mémoires, 32)

Rémy J., 2016. Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le nord-ouest de la Gaule à la fin du Second âge du Fer : les Aulerques Cénomans. In Blancaert G., Malrain F. dir. Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du XXXVIII colloque de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1er juin 2014. Revue archéologique de Picardie, n° spécial 30, 49-60

Vacher S., Bernard V., 2003. Un site en zone inondable : le Grand Aunay à Yvré-l'Évêque. In Mandy B., De Saulce A. dir. Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites. Actes du XXIII colloque de l'AFEAF, Nantes, 13-16 mai 1999. Revue archéologique de l'Ouest, suppl. 10, 189-212.

Bibliographie

Brouquier-Reddé V., Gruel K., 2004. Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe) Ve s. av. J.-C. - IVe s. ap. J.-C. État des recherches actuelles », *Gallia*, 61, 291-386

Carpentier V., Lefort A., 2012. Allonnes (Sarthe), ZAC du Monné « Le Pâtis ». Un enclos de la fin de l'âge du Fer au sud du Mans. Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive. Nantes, Inrap, SRA Pays-de-la-Loire